

Flash Info CPPNI du 24 mars 2026 !

PAYER POUR ALLER TRAVAILLER Salariés épuisés, sous-payés et dénigrés !!



Ce n'est plus tolérable ! Un tel manque de reconnaissance de nos métiers essentiels !

L'augmentation des prix du carburant fragilise encore plus les salariés du secteur.

La politique budgétaire menée par l'état et les financeurs est destructrice pour notre secteur d'utilité public.

Le refus d'agrément de l'avenant 72 (augmentation des coefficients) le démontre. Par ailleurs, c'est la troisième fois que cet agrément sur la revalorisation des salaires est refusé.

Lors de la CPPNI du 24 mars, le constat a été unanime. Cette situation ne peut plus durer.

Les réponses apportées par les employeurs ne sont pas à la hauteur des besoins.

Trois avenants ont été mis à la signature :

- **L'avenant 75** sur la politique salariale identique à l'avenant 72. Aucune revalorisation malgré l'inflation galopante.
- **L'avenant 76** sur l'indemnité kilométrique. On a cru à une plaisanterie car le dernier avenant a été signé en 2022 fixant l'indemnité kilométrique à 0,38 euros. Ils proposent une augmentation de 0,02 ct d'euros soit 0,40 euros. **Le carburant flambe et les salariés sont à sec.**
- **L'avenant 77** pour les périodes de reconversion. Ce n'est qu'une mise en conformité avec la loi sur la formation professionnelle. Le financement prévu pour les périodes de formation professionnelle est modifié et amputé.

Ces trois avenants sont loin des revendications de la CGT.

Autres thèmes abordés en séance :

En 2025, la Caisse Nationale de Solidarité de l'Autonomie a attribué 75 millions d'euros aux départements pour l'aide à la mobilité. Cette mesure est reconduite en 2026 et pérennisée. Elle doit aider à l'acquisition de véhicule à faible émission de CO2.

Le régime prévoyance de la Branche est à l'équilibre ce qui permettra de revaloriser les rentes d'invalidité et d'incapacité.

La cotisation de la complémentaire santé va augmenter au 1er avril suite au désengagement de la Sécurité Sociale sur certains actes, encore une perte de salaire !!!!!

Le nouveau rapport de branche annonce une dégradation de l'attractivité de notre secteur, une diminution du nombre d'associations et une baisse du nombre de salariés.

Tout cela est contradictoire avec l'augmentation des seniors en perte d'autonomie pour les prochaines années et les besoins en personnel pour leur prise en charge.

Pour conclure :

Le gouvernement reporte sans cesse la loi « grand âge » qui pourtant était une priorité lors du 1er quinquennat. Les salaires n'ont pas été revalorisés depuis 2 ans.

Suite à l'augmentation du prix de l'énergie, il faut payer pour aller travailler. Un comble !!!

Le manque de reconnaissance de nos métiers, qui implique une dégradation de nos conditions de travail mais aussi une détérioration du pouvoir d'achat, fait que certains salariés se retrouvent sous le seuil de pauvreté !!!

Cela la CGT ne peut plus l'accepter !!!

Elle revendique entre autres :

- **Une valeur du point à 8 euros**
- **Une indemnité kilométrique à 0,60 cts du kilomètre**
- **Un réel parcours de formation professionnelle avec des formations qualifiantes**